



Mairie de Fleury-la-Montagne

Tél : 03 85 84 03 85

mairiedefleury@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL :

Date : 2 avril 2026 Heure : 20h00

Membres présents : MALLAT Christophe, DUPIN Véronique, CHATRE Mayeul, RAQUIN Françoise, LEVEQUE Nicolas, GROS Marie-France, BRUNEL Alain, LOYER Benoît, POTAIN Philippe, VALETTE Bénédicte, MONTROBERT Pierre-Yves, CRETINON Martin
Absents excusés : PRAS Clémentine qui donne procuration à VALETTE Bénédicte, LEVEQUE Aurélie qui donne procuration à DUPIN Véronique, MICHEL Asceline.

Quorum : 14/15 votants

Secrétaire de séance : Marie-France GROS

Ordre du jour :

- Sécurisation de l'Eglise, demande de subvention

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- 1.Affectation des résultats 2025
- 2.Vote du budget primitif 2026

-BUDGET GENERAL :

- 3.Affectation des résultats 2025
- 4.Vote du budget primitif 2026
- 5.Vote des taux d'impositions des taxes directes locales 2026
- 6.Vote des subventions 2026

7. Tarifs de la salle de repos pour l'année 2026

8. Nomination délégué à la défense

Le dernier Procès-verbal est approuvé.

2026-21 SECURISATION DE L'EGLISE, DEMANDE DE SUBVENTION
--

Suite à la visite de la gendarmerie de Mâcon, le Conseil Municipal souhaite sécuriser l'Eglise par la mise en place d'un digicode, d'une porte d'entrée sécurisée ainsi qu'une alarme. Une subvention peut être accordée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de sécuriser l'Eglise et autorise le maire à demander les subventions correspondant au projet.

Une subvention de 80 % maximum peut être attribuée.

2026-22 AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir expliqué le résultat 2025, le conseil municipal à l'unanimité valide l'affectation des résultats 2025 du budget assainissement comme suit :

Fonctionnement : + 38 232.36 euros affecté au compte 002

Investissement : + 57 853.95 qui sera affecté au compte 001

2026-23 VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Après avoir expliqué le budget, les différents comptes et le fonctionnement du budget. Le conseil Municipal vote à l'unanimité pour le budget assainissement 2025.

Investissement : 73 789.95 €

Fonctionnement : 58 800.36 €

2026-24 AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET PRINCIPAL

Après avoir expliqué le résultat 2025, le conseil municipal à l'unanimité valide l'affectation des résultats 2025 du budget principal comme suit :

Fonctionnement : + 370 305.09 euros au compte 002

Investissement au compte 1068 (pour combler le déficit 2025 de l'investissement + inscription des achats en investissement) : + 81 678.28 euros

Investissement : déficit de - 77 240.28 euros au compte 001

2026-25 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Après avoir vu tous les comptes, le conseil municipal valide à l'unanimité le budget principal de la commune.

Fonctionnement : 879 569.13 €

Investissement : 106 725.98 €

2026-26 VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX ANNEE 2026

L'état 1259 correspond au vote des taux des impôts locaux, il comporte les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Résultat en Recette de fonctionnement au compte c/73111

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux et de fixer les taux comme suit :

- taxe d'habitation sur les résidence : 13.98 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.86 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38.11 %

(- cotisation foncière des entreprises : 18.05 %)

2026-27 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS-ANNEE 2026

M. le maire, co-président d'une association et demandant une subvention (La Sève), quitte la salle du conseil municipal. Mme Dupin, 1^{ère} adjointe énumère toutes les demandes de subventions reçues en mairie.

Après débat, le conseil municipal vote à 12 voix pour et 1 abstention, comme suit :

Lycée Agricole de Ressins : un élève fréquente cet établissement	50 €
Association Prévention routière	/
Association des conjoints veuvage	/
Association les petits Bouts d'choux CH Paray-le-Monial	50 €
Les Restos du cœur	50 €
Groupe de secours catastrophes Français	/
France Adot'71	50 €
CFA du Roannais : 2 élèves fréquentent cet établissement	100 €
Secours populaire français	50 €
Association la Sève	300 €
Coopérative scolaire	1 800 €
Divers	1550 €

Total : 4000 €

2026-28 FIXATION DU TARIF LOCATION DE LA SALLE DE REPOS ANNEE 2026

Suite aux travaux de réhabilitation de la salle du Vieux cuvage, la salle du repos se situant au-dessus peut désormais être loué au public.

Les derniers tarifs datent de 2023. Il faut fixer les tarifs 2026.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs et fixe les prix de location comme suit :

- pour des personnes de passage : **15 € la nuitée et par personne**
- pour des personnes qui louent en même temps la salle du Vieux Cuvage : **60 € la nuitée.**

Une caution de 500 € sera demandée. Ces tarifs sont appliqués à compter du 2 avril 2026.

Le conseil municipal soumet l'idée d'installer une boîte à clé.

2026-29 NOMINATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

M. le maire demande au conseil de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec une abstention et 13 voix pour, désigne M. CHATRE Mayeul comme conseiller municipal en charge des questions de défense.

* Questions diverses

Répartition des différentes commissions :

- Commission travaux, appels d'offres, urbanisme, voirie, cimetière, fleurissement :
MALLAT Christophe, POTAIN Philippe, MONTROBERT Pierre-Yves, LEVEQUE Nicolas, PRAS Clémentine, CHATRE Mayeul.

- Commission sociale, école, cantine MAM :

MALLAT Christophe, RAQUIN Françoise, CRETINON Martin, MICHEL Asceline, GROS Marie-France, LEVEQUE Aurélie, PRAS Clémentine.

- Commission culture, cérémonie, associatif, bulletin, communication, internet :

MALLAT Christophe, DUPIN Véronique, LOYER Benoît, BRUNEL Alain, MICHEL Asceline, LEVEQUE Aurélie, CRETINON Martin, GROS Marie-France, RAQUIN Françoise, CHATRE Mayeul.

- Commissions communauté de communes :

- Tourisme, culture, communication :

DUPIN Véronique, RAQUIN Françoise

- Actions sociales et emploi :

LEVEQUE Aurélie, RAQUIN Françoise

- Climat énergie et gestion des déchets :

LOYER Benoît et BRUNEL Alain

- Agriculture, eau, environnement :

POTAIN Philippe et MONTROBERT Pierre-Yves

- Lecture du Nouv'Info du maire n°1

- Ecole : Rencontre avec la directrice de l'école par rapport au PPMS. Enumération des points à revoir.

Sortie piscine, USEP, sortie scolaire, cinéma Marcigny.

Effectifs prévisionnels : 56 enfants (2026-2027).

Achat d'un vidéoprojecteur pour la classe CP/CE1.

Transport scolaire : Capacité maximale, mise en place d'un planning mensuel envoyé aux parents.

Réflexion sur la sortie et entrée des élèves et des véhicules.

- Salle de repos : Prévoir de refaire le plafond avant la location de la salle.

- Attente devis Cosoluce pour sauvegarde internet.

- Parking cimetière : La pierre a été enlevée. Durant l'été voire l'état du gravillonnage. Concernant la délimitation de la place handicapée : faire une fondation avec un muret avec un bac à fleurs.

Un nouveau banc a été fait par Michel.

- Projet MAM : Réflexion sur ce projet. Etudes à faire et rencontres des personnes intéressées.

- Travaux route des rues et route des Agrots : à Compter du 30 mars 2026 pour une durée de 45 jours.

- Prochain conseil Municipal : lundi 18 mai 2026 à 20h00

Fin de séance à 23h30

Le Maire ;

Christophe MALLAT :



Secrétaire de séance ;

Marie-France GROS :

